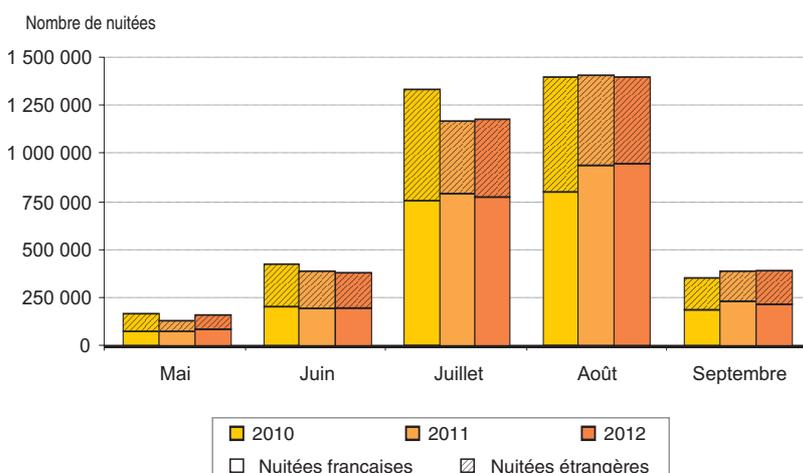


La saison 2012 dans les campings portée par le succès des emplacements locatifs

Nuitées françaises et étrangères dans les campings de Corse Mai à septembre des années 2010 à 2012



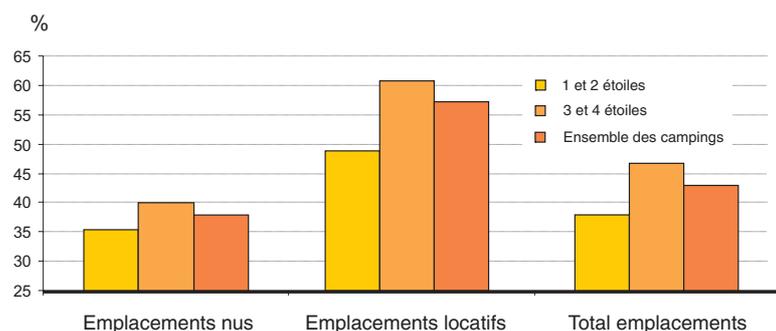
En 2012, la fréquentation des campings de Corse est en légère augmentation par rapport à l'année 2011. Au cours des mois de mai à septembre cumulés, 3 484 000 nuitées y ont été passées soit une évolution de + 0,7 %.

Cette évolution est essentiellement imputable à la clientèle étrangère venue plus nombreuse, après une saison 2011 en recul. Sa fréquentation progresse de 4 % tandis que la clientèle française diminue de 1 %. Ce sont les clientèles du Royaume-Uni, de Suisse et d'Allemagne qui enregistrent les plus fortes hausses. La clientèle italienne est en légère baisse, celles des pays nordiques et du Benelux enregistrent un recul.

Cette hausse de fréquentation des campings est également due au succès des emplacements locatifs. Le nombre de nuitées passées dans ce type d'hébergement progresse de 16 % tandis qu'il diminue pour les emplacements nus de 7 %.

Sur l'ensemble de la saison, l'offre totale en emplacements est en augmentation de 2 %. Cette hausse est uniquement imputable à l'augmentation de l'offre en emplacement équipés dans les campings 3 et 4 étoiles.

Taux moyen d'occupation par catégorie de campings classés Mai à septembre cumulé par types d'emplacements



Parmi les bassins touristiques de Corse, seul le bassin bastiais connaît une évolution favorable du nombre de nuitées : 14 % de plus qu'en 2011, soit 1 067 560 nuitées. Ce regain de fréquentation peut s'expliquer par une proportion d'emplacements locatifs plus importante dans le bassin bastiais que dans le reste de la région : leur part est de 38 % contre 25 % en moyenne dans la région. Les autres bassins subissent en revanche un repli de leur fréquentation. Le bassin ajaccien en particulier connaît un recul important de - 8 % du nombre de nuitées. C'est également le bassin où la proportion d'emplacements équipés est la plus faible (19 %).

Les emplacements équipés en proposant une offre de « Confort » ont pu ainsi s'adapter à une nouvelle demande, propice à des séjours plus longs.

L'offre d'hébergement et taux d'occupation des campings en Corse au mois d'août 2012 Par types d'emplacements

	Ensemble des campings	1 et 2 étoiles	3 et 4 étoiles
Campings ouverts	141	79	62
Total des emplacements offerts	628 463	275 652	352 811
dont : Nus	474 176	230 020	244 156
Locatifs	154 287	45 632	108 655
Taux d'occupation (%)	72,5	65,9	77,5

Les mois se suivent et ne se ressemblent pas. La saison a démarré fort : le mois de mai bénéficie d'une progression de 17 % de la fréquentation touristique dans les campings. Cette tendance est portée par la clientèle étrangère, en particulier la clientèle allemande (+ 89 % de nuitées supplémentaires sur ce mois). La présence des week-ends prolongés durant ce mois contribue à expliquer ce résultat.

Les principales clientèles des campings en Corse en 2012

Cumul des nuitées de mai à septembre (comparaison avec 2011)

	Mai à septembre	
	Effectif	Variation 2012/2011 %
Nuitées françaises	2 196 511	- 1,2
Nuitées étrangères	1 287 594	4,1
dont : Allemands	446 541	→
Italiens	353 607	→
Benelux	207 053	→
Suisse	146 247	→
Royaume-Uni et Irlande	13 491	→
Pays nordiques	13 068	→

Source : Insee - DGCS, Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie.

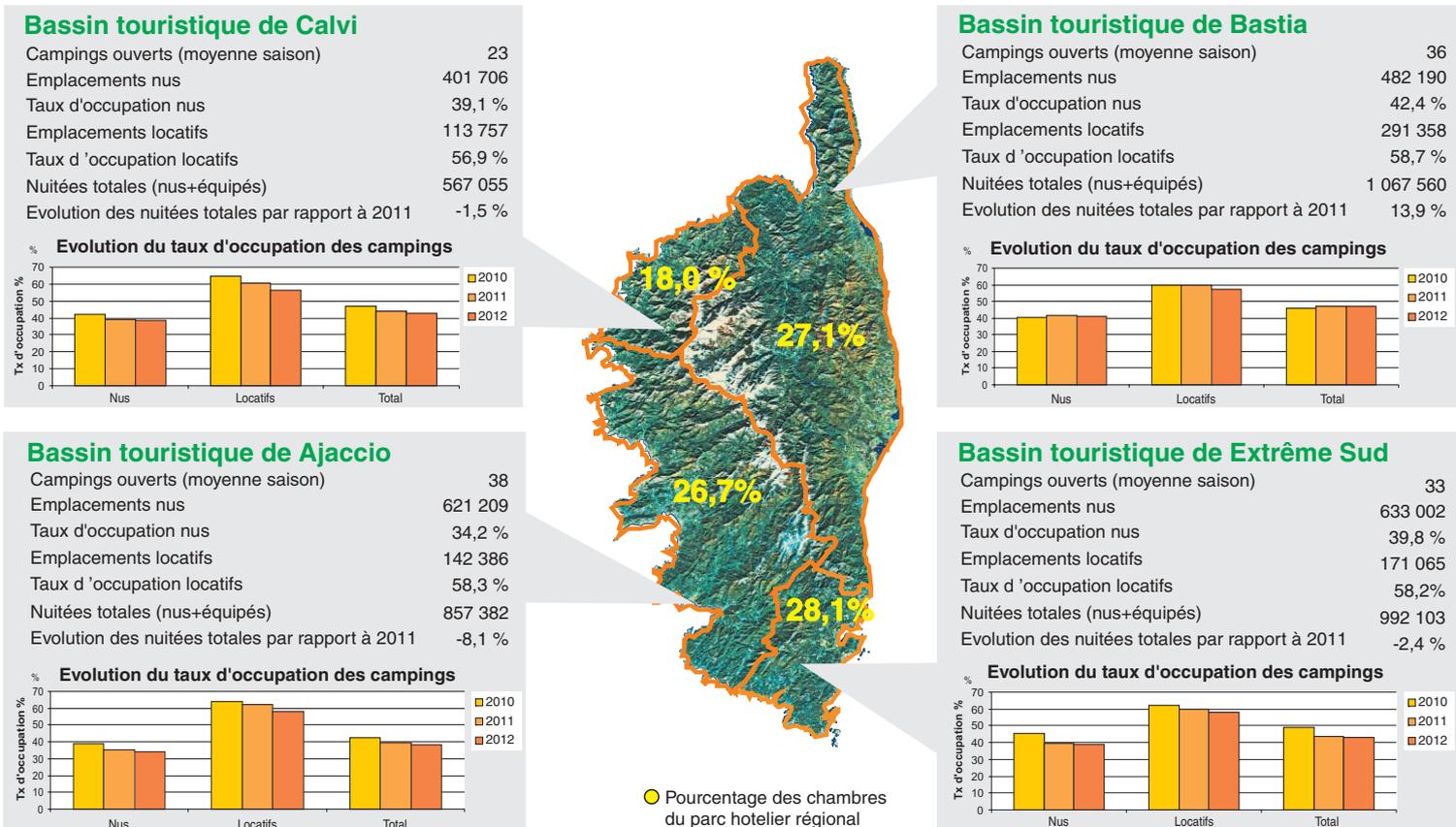
Le mois de juin enregistre la baisse la plus importante du nombre de nuitées (- 1,5 %) et ce particulièrement du fait de la clientèle française.

A peine meilleur qu'en 2011, le mois de juillet ne résiste (+ 0,9 %) que grâce à la clientèle étrangère tandis que la stabilité du mois d'août (- 0,2 %) est à mettre au crédit de la clientèle française.

Au mois de septembre, la fréquentation des campings diminue légèrement de 0,7% par rapport à 2011. Cela s'explique par d'une forte chute des arrivées (- 31 %) de la clientèle malgré des séjours plus longs que l'année précédente.

Données synthétiques dans les bassins touristiques de Corse

Données cumulées de mai à septembre 2012 et évolution des taux d'occupation entre 2010 et 2012



Définitions

Touriste : visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement pour un motif professionnel ou privé.

Nuitées (ou fréquentation) : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement d'hébergement.

Arrivées (ou séjours) : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même établissement d'hébergement.

Durée moyenne de séjour : nombre de nuitées divisé par le nombre d'arrivées (en jours).

Emplacements nus : dépourvus de toutes formes d'hébergements. Les emplacements prévus pour le stationnement des camping-cars sont considérés comme des emplacements nus.

Emplacements équipés ou locatifs : dotés d'un hébergement (bungalow, bungatoile, mobil-home, habitation légère de loisir...).

Taux d'occupation : nombre d'emplacements occupés rapporté au nombre d'emplacements offerts effectivement disponibles (fermetures saisonnières, hebdomadaires, etc.) par les établissements (en %).

Pays nordiques : Danemark, Suède, Norvège, Finlande et Islande.

Pour en savoir plus

- sur la conjoncture régionale

www.insee.fr/corse à la rubrique " conjoncture "

- sur la conjoncture nationale

www.insee.fr à la rubrique " Thèmes/conjoncture ".

Méthodologie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est réalisée nationalement. Elle résulte d'une convention passée entre l'Insee et la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCS).

L'objectif de cette enquête est de disposer d'une information statistique sur la fréquentation de ce type d'hébergement touristique : capacité d'accueil, taux d'occupation, nombre de nuitées selon le pays de résidence du touriste, durées moyennes de séjour...

Elle est réalisée mensuellement de mai à septembre, auprès d'un échantillon représentatif de campings classés (de 1 à 4 étoiles). Un nouveau classement est effectif depuis 2011, cependant, même si les campings ont une incitation fiscale à changer de classement, tous n'ont pas encore fait la démarche. L'enquête porte ainsi momentanément sur des campings classés et anciennement classés.

Directeur de la publication : Alain TEMPIER



Direction régionale de Corse

Résidence du Cardo, rue des Magnolias

B.P. 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 50 - Télécopie : 04 95 23 54 79

www.insee.fr/corse